



Résumé de l'évaluation périodique du programme de Doctorat en administration (D.B.A.)

Faculté d'administration
Mai 2006 à mai 2008

Doctorat en administration (D.B.A.) DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROGRAMME

Le programme de doctorat en administration est sous la responsabilité conjointe de la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke et du département des sciences de la gestion de l'UQTR. Un comité conjoint de programme composé de représentants du corps professoral et de la clientèle étudiante des deux universités s'assure de coordonner les activités du programme, de former les jurys de thèses et de fixer les règles et procédures conjointes de fonctionnement.

Ce programme offre une formation fondamentale et appliquée de niveau doctorat dans le domaine des sciences de l'administration. Il vise à former des intervenantes et des intervenants de haut niveau qui agiront en tant que gestionnaires ou expertes-conseils et experts-conseils spécialisés dans l'identification et l'implantation de solutions aux problèmes organisationnels complexes et des professeures et professeurs capables de développer une vision réaliste et pragmatique de la gestion d'entreprise ainsi que d'utiliser une approche rigoureuse dans l'analyse des problèmes organisationnels.

Le programme comporte 90 crédits qui se répartissent de la façon suivante : 24 crédits de cours et séminaires et 66 crédits de recherche dont 6 crédits d'examen de synthèse, 6 crédits de séjour en milieu organisationnel, 9 crédits pour la proposition de thèse et 45 crédits pour la thèse.

Le programme fait appel, dans le cadre des cours et séminaires, principalement à deux méthodes pédagogiques : l'enseignement en équipe (une professeure ou un professeur de l'U. de S. avec une professeure ou un professeur de l'UQTR) et l'enseignement en tutorat (la directrice ou le directeur de recherche dirige le travail de la candidate ou du candidat). Tous les jurys incluent au moins une professeure ou un professeur de l'UQTR.

INTRODUCTION

Le Comité d'évaluation de programme (CEP)

La composition du comité d'évaluation périodique du programme a été approuvée par le conseil de faculté en date du 17 mai 2006. Il est composé des personnes suivantes :

- Professeur François Coderre, département de marketing;
- Monsieur Louis Côté, diplômé du D.B.A.;
- Monsieur Paul Gobeil, gouverneur de la Faculté d'administration, représentant du milieu des organisations;
- Professeur John Ingham, directeur des études de troisième cycle, président du comité;
- Monsieur Benoit Jeanson, étudiant au D.B.A. à Sherbrooke;
- Professeure Denyse Rémillard, département de finance;
- Professeure Joanne Roch, vice doyenne à la recherche (en remplacement du professeur Denis Martel);
- Professeur Mario Roy, département de management.

LE PROCESSUS D'AUTO ÉVALUATION

Le prédiagnostic

La liste des principaux enjeux du programme et des questions qui s'y rapportent a été établie et discutée par les membres du CEP. Cet exercice a donné lieu à l'identification de sept enjeux principaux :

1. atteindre l'objectif général de formation : devenir une intervenante ou un intervenant de haut niveau dans le milieu des organisations;
2. améliorer le financement des études;
3. créer un meilleur arrimage avec le milieu des organisations;
4. augmenter la notoriété du programme et du titre de D.B.A.;
5. augmenter les ressources professorales amenées à agir au sein du programme pour s'assurer la qualité de l'encadrement;
6. accélérer l'obtention du diplôme et augmenter le taux de réussite;
7. s'ouvrir encore plus à la mondialisation et à la globalisation.

Le plan d'évaluation

Afin de répondre aux questions retenues, nous avons identifié deux méthodes : des enquêtes et des groupes de discussion. Trois enquêtes ont été planifiées, une auprès des étudiants et des étudiantes, une autre auprès des diplômés et diplômées, une dernière auprès des personnes qui ont quitté le programme avant d'obtenir le diplôme. Il s'agissait aussi de tenir trois groupes de discussion. Un groupe de discussion formé de personnes du milieu des organisations, un groupe

de discussion formé d'étudiantes et d'étudiants et un groupe de discussion formé de professeurs et de professeurs. Le rapport de prédiagnostique et le plan d'évaluation ont été approuvés par le Conseil de Faculté en sa réunion du 23 janvier 2007.

L'évaluation ciblée

Les enquêtes ont été conçues, réalisées et interprétées par les membres du comité de représentation des étudiantes et étudiants (le Comité de représentation). Il s'agit d'enquêtes par questionnaire. Les questionnaires étaient organisés de façon à être adaptées pour chaque type de répondants : étudiantes ou étudiants actifs, diplômés ou diplômées, ex-étudiantes ou ex-étudiants ayant abandonné le programme mais qui poursuivent des études doctorales dans une autre université, ex-étudiants ou ex-étudiantes qui ont abandonné et sont retournés sur le marché du travail. Quatre questionnaires différents ont ainsi été élaborés. Un site web spécialisé a été choisi pour livrer le questionnaire aux répondants.

Les groupes de discussions ont été organisés, animés et analysés par un professionnel indépendant. Pour les gens du milieu, nous avons modifié la méthode de collecte de données. Après analyse, il est apparu difficile de les regrouper en même temps autour d'une même table. Il a donc été décidé d'utiliser la méthode d'entrevue téléphonique.

Les résultats obtenus révèlent des suggestions pour l'amélioration du programme. Plusieurs suggestions ont été obtenues par les deux méthodes.

L'ÉVALUATION EXTERNE

L'évaluation externe a été menée par Monsieur François Bellavance, professeur titulaire et directeur du programme de doctorat à HEC Montréal, et par Monsieur Guy Bellemare, professeur titulaire à l'Université du Québec en Outaouais. La visite des experts a eu lieu le 26 octobre 2007. À cette occasion, les experts ont rencontrés les membres du CEP, la direction de la Faculté ainsi qu'un groupe de professeurs et de professeurs et un groupe d'étudiantes et d'étudiants.

Les rapports d'évaluation reconnaissent la qualité et la pertinence du programme. Ils appuient les grandes recommandations du rapport et y ajoutent des actions ponctuelles dont certaines ont été reprises dans le rapport final et dans le plan de réalisation.

LE RAPPORT FINAL

Le rapport final a été approuvé par le Conseil de Faculté le 12 novembre 2008. Il contient en addendum sept recommandations principales qui sont précisées par des moyens de deuxième niveau et des actions. Ces recommandations tiennent compte à la fois des travaux du comité d'évaluation et des recommandations des experts externes.

1. *Augmenter la participation des professeures et professeurs dans le programme*
 - a. Organiser des activités pour les professeures et professeurs (sensibilisation, échanges thématiques);
 - b. faciliter le processus d'identification des directrices et directeurs de recherche;
 - c. mettre en place un mécanisme de soutien des nouvelles directrices ou des nouveaux directeurs de thèse et nouveaux professeures ou professeurs.
2. *Revoir la formulation de l'objectif général de formation*
 - a. Reformuler les deux objectifs généraux en un seul;
 - b. permettre un enrichissement de la formation selon le profil des étudiants (professeurs ou intervenants de haut niveau).
3. *Promouvoir le programme auprès des entreprises*
 - a. Faire la promotion du programme auprès des milieux;
 - b. inviter des représentants du milieu à participer à des activités du programme;
 - c. mettre en place une structure pour faciliter l'arrimage avec le milieu;
 - d. renforcer les liens entre les directrices et directeurs de recherche et les milieux représentant les terrains de recherche.
4. *Améliorer et augmenter le support financier aux étudiantes et étudiants*
 - a. Revoir et améliorer le support financier aux étudiantes et étudiants;
 - b. étudier la possibilité d'assurer un seuil de revenu minimal;
 - c. donner un meilleur accès à des tâches rémunérées.
5. *Améliorer le processus d'encadrement*
 - a. Formaliser plus la relation entre le directeur ou la directrice de recherche l'étudiante ou l'étudiant;
 - b. étudier la possibilité de mettre en place des comités-conseils;
 - c. élaborer un plan de réduction de la durée des études;
 - d. offrir davantage de formations complémentaire répondants à des besoins spécifiques;
 - e. inclure une formation en méthodologie qualitative.
6. *S'ouvrir plus à la mondialisation et à la globalisation*
 - a. Élaborer un plan d'ouverture du programme et du contenu de ses cours à la mondialisation et à la globalisation.

7. *Augmenter la notoriété du programme et du titre de D.B.A.*
 - a. Élaborer un plan de communication favorisant la notoriété du programme et du titre de DBA;
 - b. donner plus de visibilité aux résultats de recherches des étudiantes et étudiants du programme.

Le plan de réalisation soumis par la direction de la Faculté d'administration précise les moyens de réalisation de ces recommandations et les ressources requises. L'échéancier met la priorité sur la réalisation des recommandations 1, 2, 4 et 6 (mise en œuvre en cours et à terminer d'ici la fin de 2009). Les recommandations 3 et 5 sont jugées moins prioritaires et leur réalisation est repoussée à l'année 2010. La recommandation 7 sera traitée en fonction des opportunités qui se présenteront.

Les décisions

Le rapport d'évaluation périodique du programme de doctorat en administration, le plan de réalisation des recommandations et le résumé de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de la Faculté d'administration, lors de sa séance du 12 novembre 2008.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil universitaire, chargé des dossiers d'évaluation périodique, en janvier 2009. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université. Le comité a aussi reconnu la qualité de ce programme et a reconnu que la pertinence du programme était fermement établie.

Le rapport d'évaluation périodique du programme de doctorat en administration, le plan de réalisation des recommandations, le résumé de l'évaluation et les rapports des experts externes ont été soumis au conseil universitaire, lors de sa séance du 16 mars 2009.

Lors de sa réunion du 30 mars 2009, à la recommandation du conseil universitaire, le conseil d'administration a approuvé le plan de réalisation des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de doctorat en administration de la Faculté d'administration, sous réserve de l'acceptation par le comité de direction des suites qui en découlent, et a confié à la Faculté d'administration la responsabilité d'assurer les suites appropriées à ce plan.

Secrétariat de l'évaluation périodique